

JON-STONE SCELLANT PÉNÉTRANT

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	2	
	Santé		Réactivité	Risques d'incendie	2
	Danger spécifique			Réactivité	0
Vêtements de protection	Aucun requis		Apparence	Clair. Incolore. Liquide. Voir la Section 9. DANGER: NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. NOCIF SI INHALÉ. COMBUSTIBLE. Peut provoquer une irritation de la peau.	

Section 1. Identification du produit et de la compagnie	
Nom du produit	JON-STONE SCELLANT PÉNÉTRANT
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Floor care.
FTSS#	115565001
Siège social aux É.U.	Siège social au Canada
JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (800) 725-6737 MSDS Internet Address: www.johnsondiverse.com	JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-888-746-5971
Code	17002
PMS#	3139622
Date de validation	6/4/2003
Date d'impression	6/4/2003
Remplace	6/27/2002.
En cas d'urgence	(800) 851-7145

Section 2. Composition et informations sur les ingrédients				
Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Naptha	64741-65-7	60-100	Non disponible.	Non disponible.

Section 3. Identification des risques	
Voies d'absorption	Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau
Effets aigus potentiels sur la santé	
<i>Yeux</i>	Peut irriter modérément les yeux.
<i>Peau</i>	Peut être modérément irritant pour la peau.
<i>Inhalation</i>	NOCIF SI INHALÉ. Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires. La respiration de concentrations élevées de vapeurs pourrait occasionner la dépression du système nerveux central, entraînant le vertige, l'étourdissement, les maux de tête, la nausée et une perte de coordination.
<i>Ingestion</i>	NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. L'aspiration dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Conditions médicales aggravées par une surexposition:	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
Voir Information toxicologique (section 11)	

Section 4. Premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation	Emmener dans un endroit bien aéré. S'il ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti-poison, un médecin ou le numéro d'urgence qui figure ci-dessus.
Notes au physicien	Sans objet.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit	COMBUSTIBLE.
Points d'éclair	Coupe fermée: 43.333°C (110°F).
Produits de la combustion	Inconnu.
Appareils et méthodes de lutte contre les incendies	Éteindre avec un brouillard d'eau ou avec un extincteur à anhydride carbonique, à poudre sèche ou à mousse appropriée. On peut recourir aux méthodes habituelles de lutte contre l'incendie.
Special Remarks on Fire and Explosion Hazards	Précautions spéciales : Éloigner le liquide et les vapeurs de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les surfaces suffisamment chaudes pourraient enflammer même des produits liquides en l'absence d'étincelles ou de flammes. Éteindre les lampes témoins, les cigarettes et les autres sources d'ignition avant toute utilisation et jusqu'à ce que toutes les vapeurs aient disparu. Les vapeurs pourraient s'accumuler et se déplacer jusqu'aux sources d'ignition loin du site de manutention; un embrasement éclair risque d'en résulter. Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler. Garder les conteneurs scellés jusqu'à l'emploi. Utiliser avec une ventilation adéquate. Les conteneurs, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives. Il ne faut ni couper, percer, mouler, souder ou manipuler autrement les conteneurs ni faire de telles opérations près de ceux-ci. L'électricité statique pourrait s'accumuler et créer un risque d'incendie. Mettre à la terre l'équipement fixe. Mettre les conteneurs et équipement de transport sous scellés et à la terre.

Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver abondamment après usage. Si vous détectez une odeur forte ou que vous ressentez un léger vertige, un mal de tête, de la nausée ou du larmoiement, ARRÊTEZ : la ventilation est inadéquate. Quittez l'aire immédiatement. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Protéger du gel. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Ouvrir toutes les fenêtres et portes. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
Yeux	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mains	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Respiratoire	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
Pieds	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Corps	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Aromatique. (Faible.)
Couleur	Clair. Incolore.
pH	Non disponible.
Gravité Spécifique	0.8
Solubilité dans l'eau	Négligeable.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	Quand exposé au feu: Forme des produits habituels de combustion.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë	ORALE (DL50) Supérieure à 5000 mg/kg (rat).
Effets d'une exposition chronique	Inconnu.
Autres effets toxiques	Inconnu.

Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets	Le produit non dilué est réglementée par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet allumable. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.
-----------------------------	--

Section 14. Renseignements sur l'expédition
Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
UN/NA	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
DOT Special Considerations	Sans objet.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi	S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.
PIN/NIP	Sans objet.
Groupe de Conditionnement	Sans objet.
TDG Special Considerations	Sans objet.

Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Ce produit contient un produit chimique connu dans l'état de Californie comme étant une cause du cancer, de malformations congénitales ou de troubles reproductrices. (Naphthalene)

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens
SIMDUT Classification Classe B-3: Liquide combustible ayant un point d'éclair entre 37.8°C (100°F) et 93.3°C (200°F).
 Classe D-2B: Substance ayant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Sans objet.

Inventaire des Produits Chimiques

Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

Section 16. Renseignements supplémentaires

Autres considérations spéciales Non disponible.

Version 1.02

Avis au lecteur

Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.